

Saint Pantaléon de Larche, le 25 février 2015



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES PICADIS REMISE A NIVEAU AVANT TRANSFERT A LA COMMUNE



A la demande de la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche, les lotisseurs effectuent des travaux de remise à niveau des espaces publics du lotissement Picadis II. Ils sont le prélude au transfert des voiries et réseaux dans le domaine public.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
DELPHINE BOISSERIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – dboisserie@mairiesaintpantaleon.fr

Le lotissement des Picadis fut en son temps, un des plus grands lotissements privés de la Corrèze. Il regroupe aujourd'hui une centaine d'habitations dans un quartier nouveau entre la RD 1089 et le parc d'entreprises de Brive Ouest.

La première tranche de ce lotissement a été aménagée à la fin des années 80 et une convention prévoyait le transfert des équipements publics entre l'aménageur et la commune, ce qui fut fait.

Pour la deuxième tranche, cette convention de transfert a été omise par les investisseurs. La réalisation des aménagements a été plus difficile et les rapports entre les lotisseurs et les riverains se sont dégradés au point qu'une association de propriétaires a pu voir le jour en son temps.

Le lotissement est désormais ancien avec plus de 10 ans d'existence, il est globalement bâti et les équipements principaux sont en place.

Face à une situation tendue entre les aménageurs et les propriétaires, la commune a pris l'initiative en délibérant en décembre 2013 pour fixer les conditions du transfert de domanialité entre aménageurs et commune.

Cette procédure se fonde sur un état des lieux et un descriptif de l'ensemble des travaux à réaliser pour envisager la réception du lotissement.

Ce sont ces travaux qui sont en cours de réalisation. Ils consistent à reprendre notamment plusieurs centaines de mètres de bordures de trottoirs dégradés et des revêtements de trottoirs manifestement mal réalisés.

Une fois ces travaux achevés d'ici la mi-mars, une réception officielle interviendra avec la commune pour les voiries et espaces verts et l'Agglo pour les réseaux eau et assainissement.

Elle sera suivie par une enquête publique préalable au transfert de domanialité. On peut donc entrevoir la fin de cette procédure en 2015 pour assurer l'entretien des espaces publics de ce quartier et la tranquillité de tous les riverains.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

DELPHINE BOISSERIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – dboisserie@mairiesaintpantaleon.fr